

## CONSEIL MUNICIPAL

**7 AVRIL 2022**

**Absent excusé :** Thierry ALIPS donne pouvoir à Patrice LAURENT, Vincent ODILLE donne pouvoir à David VILABOY, Caroline KANDEL.

**Spectateurs présents :** Annie CANDELA.

**Secrétaire de séance :** M. Didier KREBS.

### **LECTURE DES DÉLIBÉRATIONS**

#### **COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

Madame le Maire laisse la parole à Mme Evelyne DRAN qui présente les résultats des comptes de l'année précédente :

FONCTIONNEMENT	
Sens	Réalisations
DEPENSES	262 128.47 €
RECETTES	408 608.75 €
EXCEDENT	146 480.28 €
DEFICIT	

  

INVESTISSEMENT	
Sens	Réalisations
DEPENSES	99 732.99 €
RECETTES	158 824.58 €
EXCEDENT	59 091.59 €
DEFICIT	

M. Jacques ESTELON demande à l'assemblée de voter le compte administratif 2021 de la commune.

Le conseil accepte à l'unanimité le compte administratif 2021.

#### **COMPTE DE GESTION 2021**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 051014

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CHALONS-EN-CHAMPAGNE

ETABLISSEMENT : MAIRY SUR MARNE

### **Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés**

41200 - MAIRY SUR MARNE

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	-110 374,55		59 091,59		-51 282,96
Fonctionnement	240 084,93	110 374,55	145 070,24		274 780,62
<b>TOTAL I</b>	<b>129 710,38</b>	<b>110 374,55</b>	<b>204 161,83</b>		<b>223 497,66</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
41201-ENERGIE PHOTOVOL - MAIRY					
investissement					
Fonctionnement					
<b>Sous-Total</b>					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>129 710,38</b>	<b>110 374,55</b>	<b>204 161,83</b>		<b>223 497,66</b>

#### **SUBVENTIONS**

Madame le Maire laisse la parole à Mme Evelyne DRAN qui demande à l'assemblée de délibérer sur les montants des subventions. Après discussion, Madame le Maire propose à l'assemblée de voter les subventions accordées.

Madame le Maire indique à l'assemblée la liste des demandes de subventions.

L'assemblée accepte à l'unanimité de voter le versement de ces subventions aux associations suivantes :

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>MONTANTS</b>
La Chenevière	100,00 €
ADMR	800,00 €
Société de Musique de St Germain	100,00 €
Ecole de Musique de St Germain (EMIM)	400,00 €
Foyer Rural	700,00 €
Association de pêche de Mairy-sur-Marne	400,00 €
Association de chasse de Mairy-sur-Marne	1000,00€
Croix rouge	100,00€
<b>TOTAL</b>	<b>3600,00€</b>

### **VOTE DES TAXES**

Madame le Maire laisse la parole à Mme Evelyne DRAN qui présente à l'assemblée l'état 1259 et ses simulations. Madame DRAN explique à l'assemblée qu'il y a eu une réforme sur la taxe d'habitation cette année. Les communes ne perçoivent plus la taxe d'habitation sur les résidences principales mais celle-ci est compensée par la taxe foncière sur le bâti des départements. Ainsi, cette année, le taux de la taxe d'habitation ne doit pas être voté et il convient de rajouter à la taxe foncière sur le bâti de la commune, la part de la taxe foncière sur le bâti du département qui est de 15.51 %. Madame le Maire propose de voter les mêmes taxes que pour l'année 2021.

L'assemblée passe au vote et décide à l'unanimité de garder les mêmes taxes que pour l'année 2021 et d'appliquer les taux suivants :

- Taxe foncière (bâti) : 36.07 %
- Taxe foncière (non bâti) : 9.71 %
- CFE : 9.33 %

### **BUDGET PRIMITIF 2022**

Madame le Maire laisse la parole à Mme Evelyne DRAN qui présente le budget primitif 2022 :

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
023	209 923.44 €	R002	223 497.66 €
Chapitre 011	187 823.64 €	Chapitre 70	30 400.00 €
Chapitre 012	132 800.00 €	Chapitre 73	228 370.00 €
Chapitre 014	21 221.00 €	Chapitre 74	109 686.64 €
Chapitre 65	51 938.00 €	Chapitre 75	17 000.00 €
Chapitre 66	993.20 €	Chapitre 76	2.00 €
Chapitre 042	6 220.06 €	Chapitre 013	1250.00 €
<b>TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>610 919.34 €</b>	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>610 919.34 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
D001	51 282.96 €	021	209 923.44 €
Chapitre 16	77 585.02 €	Chapitre 10	58 365.74 €
Chapitre 20	7 686.40 €	Chapitre 13	12 298.00 €
Chapitre 21	150 736.00 €	Chapitre 16	483.14 €
<b>TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>287 290.38 €</b>	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>287 290.38 €</b>

- Virement à la section d'investissement 2021
- Report des résultats de l'exercice 2020

Madame le Maire propose à l'assemblée de passer au vote.

L'assemblée accepte à l'unanimité le budget primitif 2022 tel que proposé.

## **BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUE 2022**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Chapitre 11	1 127.53 €	Chapitre 70	2 000.00 €
Chapitre 22	1 654.42 €	Chapitre 74	12 000.00 €
Chapitre 23	10 000.00 €		
Chapitre 42	1 050.00 €		
Chapitre 66	168.05 €		
<b>TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>14 000.00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>14 000.00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Chapitre 16	2 424.17 €	Chapitre 13	7 200.00 €
Chapitre 20	229.03 €	Chapitre 16	20 000.00 €
Chapitre 21	35 596.80 €	Chapitre 21	10 000.00 €
		Chapitre 40	1 050.00 €
<b>TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>38 250.00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>38 250.00 €</b>

L'assemblée accepte à l'unanimité le budget annexe 2022.

### **MISE A DISPOSITION ADJOINT ADMINISTRATIF BIBLIOTHEQUE CCMC**

Madame le Maire indique à l'assemblée que la mise à disposition de Patricia NOIZET pour la bibliothèque a pris fin le 31 décembre 2021. La bibliothèque étant intercommunale, son salaire est remboursé par la CCMC. Une nouvelle mise à disposition sera donc mise en place pour une durée de trois ans, du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024.

L'assemblée accepte à l'unanimité.

### **PLU DE CHEPY**

Madame le Maire indique que le PLU de Chepy vient d'être validé en Préfecture. Le conseil municipal doit se prononcer sur le PLU de Chepy et donne un avis favorable à l'unanimité.

### **TOUR DE TABLE**

**Mme Béatrice KANDEL** indique qu'elle fait son marché aux fraises le 21/05/2022, veille du marché champêtre et demande à ce que celui-ci soit décalé si possible.

**Mr Mickael FLEURY** nous informe que le sol de l'aire de jeux des jardins de Lucie est dégradé à cause des racines qui abiment le sol.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 22 h 30. Le prochain conseil municipal est prévu le jeudi 5 mai 2022.